



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de lutte contre l'alcoolisme

Question écrite n° 83312

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la reconnaissance réelle que méritent certaines associations engagées avec efficacité dans la prévention et le traitement de l'alcoolisme dans notre pays. L'alcoolisme est un problème de santé publique qui touche plus de trois millions de personnes et qui, de plus, risque d'atteindre demain les deux millions supplémentaires de buveurs excessifs. Aujourd'hui, certaines associations, qui font cependant un travail remarquable, risquent de disparaître, par manque de bénévoles et de reconnaissance et parce qu'elles ne bénéficient plus des moyens financiers suffisants pour remplir leur mission. En raison de l'importance de ce problème national qui a de telles répercussions sur le plan économique, facteur également de déstructuration de la famille et de la société, il lui demande de bien vouloir apporter son soutien aux associations qui contribuent largement grâce à leur engagement bénévole à lutter contre ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83312

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 454